

“représentations théâtrales, qu'il vous avait accordé en séance du 24 août dernier. Veuillez, etc.”

Cette décision a été prise à la suite de la représentation du *Vieux Marcheur*, de M. Layedan, de l'Académie française.

Il nous revient, d'une foule de sources d'informations, que si notre collègue échevinal montrait la même énergie, les désordres qui débordent sur la ville de Montréal pourraient être endigués.

Nous avons certainement, dans tous les cas, beaucoup trop de théâtres. Pour parer aux déficits ruineux, les directeurs sont presque fatalement poussés à la licence.

Voilà que certaines administrations font déposer des paquets de cinq ou six billets d'admission dans les boîtes aux lettres des maisons privées. Les enfants s'emparent de ces billets et courent se dissiper dans des lieux, dont les parents ne voudraient pas pour tout l'or du monde leur voir franchir le seuil. C'est une exploitation scandaleuse, une intolérable violation du domicile.

3 avril, Montréal

### Apostolat de la Prière

*Intention générale pour le mois d'avril 1902*

*Approuvée et bénie par Léon XIII*

#### L'esprit de prière

PRIÈRE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS

**D**IVIN Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses, et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel. Je vous les offre, en particulier, pour que les chrétiens et surtout les associés de l'Apostolat acquièrent l'esprit de prière.

*Résolution apostolique.* — Quand nous ne pourrions pas faire une aumône, nous donnerons une prière.